

Termes de référence de la consultation relative à « l'Édition du rapport régional sur le suivi des ODD à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima ».

1. Contexte de la consultation

Le reporting sur les ODD au niveau régional s'inscrit dans les engagements de notre pays en matière de déclinaison de ces objectifs au niveau infranational et constitue une réponse à la nécessité d'impliquer les acteurs régionaux et territoriaux dans l'effort de la communauté nationale en matière de mise en œuvre de ces objectifs et de suivi de leur réalisation. Il répond, également, à la mise en œuvre des projets définis par le projet de partenariat entre le HCP et le système des Nations Unies au Maroc portant, notamment, sur l'élaboration de rapports régionaux sur les ODD et à la concrétisation de la recommandation de la Commission Nationale pour le Développement Durable, invitant le HCP à élaborer des rapports régionaux sur les ODD.

A cet égard, le rapport sur les ODD pour la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, revêt une importance particulière puisqu'il constituera le couronnement d'un ensemble d'initiatives sur les ODD lancées au niveau de la région. Déjà en 2017, le HCP a organisé, en collaboration avec la Wilaya et le conseil régional et en partenariat avec le FNUAP, une consultation régionale sur les ODD dont les objectifs consistaient à sensibiliser les acteurs territoriaux à la contextualisation régionale des ODD et à la nécessité du développement des bases de données statistiques régionales. Cette région est, également, dotée d'une base de données régionale axée sur les ODD, mise en œuvre avec le concours du FNUAP et d'une commission régionale de coordination statistique (CoRéCoS). En outre, et dans ce même cadre de partenariat, un atelier sur la convergence entre le programme de développement régional et les ODD au niveau de la région TTA a été tenu le 26 Mai 2022.

Dans le cadre du plan d'action du programme de coopération bilatéral HCP-FNUAP, les deux institutions sont convenues d'un appui au processus d'élaboration du rapport ODD.

Dans l'objectif de conduire la conception et la mise en place d'une plateforme digitale et interactive du rapport régional du suivi des ODD au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima selon les normes et standards technologiques et scientifique les plus appropriés, les partenaires sont convenus de lancer un appel à candidatures du profil requis. A l'issue du processus de sélection, un consultant national, ayant les compétences et l'expérience requises dans ce domaine, sera recruté pour accomplir cette mission.

2. Description des prestations

Le présent règlement de consultation concerne : « Edition du rapport régional sur le suivi des ODD dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima » en deux lots :

Lot 1 – Conception, réalisation graphique et impression : création graphique et mise en page du premier rapport régional sur le suivi des ODD dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (environ 140 pages)

Lot 2 - Conception d'une plateforme interactive du rapport. Exemple :

<https://ec.europa.eu/eurostat/cache/digpub/sdgs/>

3. Socle technologique pour le lot 2

- Le développement se fera avec des logiciels open sources et gratuits que le consultant proposera au comité de pilotage du projet pour validation.
- La plateforme digitale doit être extensible. Nous devons avoir la possibilité d'ajouter de nouvelles cibles/indicateurs ou valeurs pour une nouvelle année.
- Possibilité de modifier les années précédentes.
- Possibilité de visualiser les séries chronologiques tableaux sous forme de graphique.
- Possibilité d'exporter les séries sous format xlsx.
- Référencement de la plateforme et statistiques sur les visites.

4. Internationalisation

- Arabe, Français et anglais.

5. Ouverture

- La solution assure une communication avec d'autres systèmes existants pour partager ou échanger des données en respectant les normes et formats d'échanges ;
- Possibilité d'intégrer dans la même plateforme les données d'autres régions.

6. Sécurité et intégrité

- Un accès administrateur avec différents niveaux d'habilitation avec contrôle sécurisé de mot de passe ;
- Restriction d'accès par profil (interne au HCP ou externe) / secteur / indicateur... ;
- Application du principe du moindre privilège : Toute décision d'accès à une donnée ou à une ressource doit répondre au principe du moindre privilège. Si elle n'est pas explicitement permise, l'accès doit être refusé. Si un utilisateur n'a d'autres besoins que de lire une colonne dans une table spécifique, l'administrateur de base de données ne doit lui octroyer que ce droit ;
- Assurer la sécurité des données.

7. Profil du consultant

- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur bac+5, ou équivalent, en génie logiciel/développement informatique.
- Être doté d'une expérience affirmée dans la conception des bases de données et dans le développement des applications informatique.
- Être disponible pour effectuer des déplacements à Tanger.

8. Livrables

Lot 1 :

- **Livrable 1.1** : Rapport mis en forme et édité de 140 pages
- **Livrable 1.2** : Impression de 200 exemplaires du rapport régional sur les ODD ;

Lot 2 : Le consultant doit fournir les livrables suivants :

- **Livrable 2.1** : Le code source documenté,
- **Livrable 2.2** : Les différentes composantes de l'application (les bibliothèques utilisées, ...) dans leur dernière version ;
 - Les outils de développement du système ;

- MCD et diagrammes explicatifs ;
- Code SQL de génération de la base de données ;
- Manuel technique d'installation et de maintenance de la plateforme ;
- Guide d'utilisation et d'administration de la plateforme.

Livrable 2.3 : Formation de 2 jours sur l'utilisation de la plateforme interactive conformément au guide d'utilisation et d'administration de la plateforme.

Le système doit être libre de toute propriété intellectuelle du titulaire et devient, de ce fait, la propriété totale du HCP.

9. Présentation de l'offre de candidature

Le dossier de candidature à soumettre doit comprendre les pièces suivantes :

- Le curriculum vitae détaillé du consultant ;
- Copie certifiée conforme du Diplôme d'ingénieur bac+5 en informatique ;
- Pièces justificatives de l'expérience dans le domaine et toute référence jugée utile pour éclairer le profil du consultant, notamment les attestations certifiant les travaux similaires réalisés au profit d'autres organismes ;
- La proposition de l'architecture technique accompagnée de l'approche méthodologique et du chronogramme des tâches et des réunions de validation ainsi que de la liste des logiciels qu'il se propose d'utiliser pour accomplir sa mission ;
- Le planning de réalisation des travaux et de la tenue des réunions pour validation d'étape que le comité de pilotage étudiera et peut éventuellement modifier en commun accord avec le consultant ;
- L'offre financière.

10. Dépôt du dossier de candidature

Les soumissionnaires intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre leur dossier de candidature au plus tard **le 30 octobre 2022, à 23h00 GMT+1**, aux adresses suivantes :

elakel@unfpa.org en mettant en copie (Cc) guedira@unfpa.org

Important :

Le dossier (offre technique + offre financière) doit être envoyé aux deux mails ci-dessus mentionnés, via deux envois distincts.

L'objet de l'email de l'offre technique devra porter la mention :

HCPCONSULTATION /UNFPA/2022/offre technique

L'objet de l'email de l'offre financière devra porter la mention :

HCPCONSULTATION /UNFPA/2022/offre financière

NB : Tout dossier incomplet ou reçu en dehors du délai susmentionné ne sera pas pris en compte.